

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société REMED, dont le siège social est situé 134 rue Félix Faure à 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE a déposé une demande d'autorisation environnementale portant sur la diversification de ses activités ainsi que sur l'augmentation de ses capacités de stockage pour son site de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, sis à la même adresse.

Par arrêté préfectoral du 23 juillet 2021, cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350), siège de l'enquête, **du mercredi 15 septembre 2021 à 9 heures au jeudi 30 septembre 2021 à 17 heures 15**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant notamment l'étude d'incidence, l'étude de dangers, une note de présentation non technique, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie sous réserve du respect des règles sanitaires en vigueur liées à la COVID-19 et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr (préciser : dossier société REMED à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE) ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) - 89 Rue du Général Leclerc - à l'attention de Madame le commissaire enquêteur (en précisant enquête publique Société REMED – SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE).

L'utilisation de l'adresse par voie électronique ne permet pas de joindre des documents de taille supérieure à 5 Mo et d'un autre format que PDF, ni de respecter l'anonymat. Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Madame Anne CLIQUENNOIS, en sa qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) - 89 Rue du Général Leclerc - siège de l'enquête, lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après : **mercredi 15 septembre 2021 de 09 heures à 12 heures, mercredi 22 septembre 2021 de 13 heures 15 à 17 heures 15 et le jeudi 30 septembre 2021 de 13 heures 15 à 17 heures 15.**

Mesures sanitaires de lutte contre la Covid 19 : Toutes les dispositions seront prises pour respecter les mesures de lutte contre le coronavirus. A ce titre, il sera exigé du public de respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment du déroulement de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021>.

Un poste informatique sera également à la disposition du public en Préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE, selon les conditions de réception du public (sur rendez-vous) aux heures d'ouvertures, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 30.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Olivier WDOWIAK, directeur qualité hygiène sécurité et environnement par téléphone au 03 20 63 38 18 ou via l'adresse mail : REMEDI@covanord.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi qu'à la mairie de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette phase d'enquête, le Préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.